

**ARRETE N°2025-021**

**ARRETE DE NOMINATION D'UN MANDATAIRE EN QUALITE DE SOUS REGISSEUR ET DE TROIS MANDATAIRES POUR LA SOUS REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT D'OBJETS PROMOTIONNELS A LA MEDIATHEQUE**

Le Maire de la Commune de Juvignac

Vu l'arrêté municipal n°2024-370 en date du 06/09/2024 instituant une régie générale de recettes

Vu l'arrêté municipal n°2025-020 en date du 08/01/2025 portant création d'une sous régie de recettes pour l'encaissement d'objets promotionnels à la médiathèque

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juin 2020 autorisant le Maire à créer des régies communales en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis conforme du comptable assignataire en date du 07/01/2025

Vu l'avis conforme du régisseur de recettes en date du 06/01/2025

Vu l'avis conforme du régisseur suppléant de recettes en date du 06/01/2025

ARRETE

Article 1

M. Hugues RAMPLOU est nommé sous régisseur en charge de la sous régie de recettes pour l'encaissement d'objets promotionnels de type tote bags sérigraphiés Médiathèque de Juvignac, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie générale, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de cette dernière.

Article 2

Nomination de trois mandataires :

- Mme Aude LE CALVEZ
- Mme Marie FACELINA
- M. Patrice AVILA

Article 3

Le sous régisseur et les mandataires ne doivent pas encaisser de recettes autres que celles énumérées dans l'acte constitutif de la sous régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432.10 du nouveau code pénal.

Ils doivent les encaisser selon le mode de paiement prévu par l'acte constitutif de la sous régie.

Article 4

Le sous régisseur et les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031 ABM du 21 avril 2006.

Fait à Juvignac, le 08/01/2025



Le Maire,

Jean-Luc SAVY

Le régisseur titulaire de la régie générale de recettes  
Jennifer LANOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Jennifer LANOT".

le régisseur suppléant  
Souad EL BADRI

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Souad EL BADRI".

Pour acceptation,  
Précédé de la mention  
« vu pour acceptation »

Le sous régisseur  
Hugues RAMPLOU

*Vu pour acceptation*

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Hugues RAMPLOU".

Les mandataires,

Aude LE CALVEZ

*Vu pour acceptation*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Aude LE CALVEZ".

Marie FACELINA

*Vu pour acceptation*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Marie FACELINA".

Patrice AVILA

*Vu pour acceptation*

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Patrice AVILA".